

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 11 juillet 2002

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Référence :** SCGM-6, document 1, page 24 de 35

**Préambule :**

Dans la section 4.4, vous décrivez « *un scénario alternatif analysé afin d'illustrer la demande de gaz naturel sur la durée du plan d'approvisionnement sur la base d'un contexte favorable en terme de position concurrentielle du gaz naturel face aux sources énergétiques alternatives.* »

**Question :**

**19.1** Veuillez indiquer les hypothèses utilisées pour l'élaboration de ce scénario.

---

**Réponse :**

**19.1** Les hypothèses visent exclusivement le marché de la grande entreprise.

- Coût total (F, C, T, E, D) au gaz naturel inférieur au coût au mazout no 6 (incluant le transport), celui-ci étant la source énergétique alternative pour les grandes entreprises. SCGM émet l'hypothèse que la position concurrentielle du gaz naturel est favorable par rapport au mazout pour les années 2003-2004 et 2004-2005.
- Analyse des impacts volumétriques client par client :
  - Au service continu :
    - Retour de la production d'un client majeur au Québec, dont la production avait été déplacée à l'étranger en 2000 compte tenu du prix élevé du gaz naturel.
  - Au service interruptible :
    - Renouvellement des contrats à échéance d'ici 2004-2005;
    - Consommation des clients égale ou supérieure à leur obligation minimale annuelle (OMA) selon le client;
    - Retour à la consommation du gaz naturel pour les clients sans contrats actuellement au mazout depuis l'année 1999-2000.